

C OYRIÈRE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : le village est situé sur le revers occidental d'une montagne, dont les pieds sont baignés par la rivière du Tacon. Aussi dénommé parfois *Coyrieres ou Coirières*.

Arrondissement, perception actuelle et bureau de poste de Saint-Claude ; canton et perception future des Bouchoux ; paroisse de Villars-Saint-Sauveur ; à 9 km des Bouchoux, 7 de Saint-Claude et 61 de Lons-le-Saunier.

Il est traversé par les chemins vicinaux. tirant à Villars-Saint-Sauveur, à Coyserette, aux Bouchoux et à Larrivoire; par les biefs de Très-la-Ville, de Bordière, sous la Claye, sur les Prés, et d'Enfieux qui descendent des flancs des montagnes voisines et par la rivière du Tacon.

Altitude 1074m

Communes limitrophes :

Le territoire est limité au nord par Villars-Saint-Sauveur, au sud par Coyserette et les Moussières, à l'est par les Moussières, à l'ouest par Coyserette et Villars-Saint-Sauveur.

Les Essarts, la Platière, les Assis, sur le Crêt, en Suza et sous la Loge font partie de la commune.

Les maisons, généralement ombragées de nombreux arbres à fruits, sont groupées, construites en pierre, avec un étage au-dessus du rez-de-chaussée et couvertes en bardeaux..

Population :

En 1790, 231 habitants; en 1846, 245 ; en 1851, 236, dont 122 hommes et 114 femmes ; population agglomérée 203 ; population spécifique par kilomètre carré, 57 habitants.; 45 maisons, savoir à Coyrière, 36 ; aux Essarts, 1 ; à la Platière, 1 ; aux Assis, 5; 51 ménages.

En 2002 : 75 habitants.

Etat-Civil :

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792. Antérieurement, les paroissiaux à consulter sont ceux de Villard-Saint-Sauveur. Vocabulaire : Saint-Antoine.

La série communale a été détruite lors de l'incendie de la mairie par l'armée allemande en juillet 1944.

Les registres des années postérieures à 1832 ont été reconstitués à partir de la série du greffe.

Tables décennales : 3 E 1122 à 1130.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 335-336, 5 Mi 1222, 5 Mi 1 et 5 Mi 1183.

Cadastre:

Exécuté en 1828 porte sur 410 Ha 23 a, divisés en 1590 parcelles réparties à 161 propriétaires, dont 96 forains. 139 Ha 30a de parcours, 105 Ha 58 a de terres labourables, 79 Ha 59 a de bois et broussailles, 68 Ha 20 a de prés, 6 Ha 62 a de friches et murgers, 2 Ha 61a de vergers, 1 Ha de sol et aisances des maisons, 52 a de jardins.



Le sol, d'une fertilité moyenne, produit du blé, du seigle, de l'orge, peu d'avoine, des légumes secs, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits et surtout des noix, du foin et des fourrages artificiels. On cultivait autrefois le safran, dans la contrée dite au Safranier.

On importe moitié des céréales et le vin. On élève dans la commune des bêtes à cornes et des volailles. 5 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières et des carrières de pierre ordinaire à bâtir. La gorge de Coyrière offre au naturaliste beaucoup d'objets d'étude géognostique.

Une fromagerie produit annuellement 5000 kil, de fromage bleu, façon Septmoncel.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Saint-Claude.

Les seuls patentables sont : 5 aubergistes.

Les habitants émigrent, au nombre de 25 chaque année, pour aller peigner le chanvre pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre. A leur retour, ils fabriquent des objets de tournerie et de tabletterie. Les filles et les enfants s'occupent de lapidairerie. Tous ces objets sont commandés par des négociants de Saint-Claude, qui fournissent la matière première et ne paient que la main-d'œuvre.

Biens communaux :

Une maison commune renfermant la mairie, la fruitière, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 25 garçons et 18 filles ; 114 Ha 53 a de friches, bois et parcours, bois communaux: 62 Ha 28 a, dont 1 Ha 86 a sont coupés annuellement.

NOTICE HISTORIQUE

Dans une profonde vallée, resserrée entre deux hautes chaînes de montagnes, que le Tacon semble avoir creusées violemment pour se frayer un passage, sont disséminées, depuis les Bouchoux à Saint-Claude, plusieurs petits villages ayant pour centre celui de Villars-Saint-Sauveur. L'aspect de cette vallée est très agréable. On ne se lasse point, quoique fatigué par la rudesse des chemins, d'errer au milieu de ces perspectives toujours nouvelles et dont la beauté a un charme indéfinissable. Des habitations se groupaient déjà sur les bords du Tacon au temps des Celtes, ainsi que le prouvent les dénominations de Pierre qui vire et de montagne de Beauregard, qu'on rencontre près des Bouchoux. Des peuplades gallo-romaines paraissent aussi avoir fréquenté cette contrée. Le nom de Vie des Maures, que porte un chemin tracé dans cette vallée, fait croire que cette route fut suivie par les Sarrasins au VIII^e siècle, lorsqu'ils vinrent piller l'abbaye de Saint-Oyan, ou lorsqu'ils fuyaient dans le Bugey avec le riche butin qu'ils avaient pris. Si les chartes tardent longtemps à nous révéler l'existence de Coyrière, c'est que ce village ne fut jamais le centre d'une paroisse, et qu'il se trouvait implicitement désigné sous la dénomination générale de paroisse de Villars-Saint-Sauveur.

Seigneurie. Coyrière et Coyserette, appelé autrefois Coyrisette, n'étaient qu'une seule communauté, formant avec Lessart et le Maret une seigneurie particulière, appartenant en toute justice à l'abbé de Saint-Claude. Les sujets étaient soumis à la main-morte réelle et personnelle.

Le droit de lods, sur les mutations d'immeubles, se payait comme dans toute l'étendue de la terre de Saint-Oyan-de-Joux, à raison du quart du prix sur les biens main-mortables, et à raison du douzième sur les biens affranchis. Le prieur des Bouchoux n'avait qu'une directe et la dîme de chanvre sur un petit canton du territoire. Il était dû au grand cellerier un droit de mareigle, et au grand-chantre une rasette d'avoine par chaque ménage.

Prévôté. Les seigneurs de Villars-Saint-Sauveur avaient la prévôté de la paroisse de ce nom. Ils exigeaient à ce titre, de chaque chef de famille, une corvée, 12 deniers forts et un jambon de ceux qui nourrissaient

des porcs. MM. de Coucault, seigneurs de Villars en 1633, voulurent contraindre les habitants de Coyrière au paiement de ces redevances. Ces derniers, soutenus par l'abbé de Saint-Claude, repoussèrent cette demande, sous le prétexte que MM. de Coucault, gentilshommes bernois professant la religion réformée, ne pouvaient être prévôts dans la terre monastique.



Fief. La maison de Moyria avait un fief considérable à Coyrière, consistant en maison, domaine, cens, usages, tailles, qu'André de Moyria accensa en 1380, à Perrin d'Ognet et à Jacques son fils, de Coyrisette, moyennant une redevance en grains.

Evènements divers. Lorsque le capitaine Grandjean, Guillaume, alla mettre le siège devant Montréal, au commencement du XVe siècle, par ordre du duc de Bourgogne, il traversa la vallée du Tacon et pilla toutes les habitations qu'il trouva sur son chemin, pour se venger d'une injure qu'il prétendait avoir reçue à Moirans. En 1639, la Mothe-Houdancourt, venant prendre Saint-Claude, parcourut la même vallée et réduisit en cendres tous les villages qui y étaient dispersés.

Le village a été entièrement détruit par les troupes allemandes le 12 juillet 1944. Il a donc été entièrement reconstruit.

Fête patronale. Saint Antoine, solitaire, dont on célèbre la fête le 17 janvier.